

Date de convocation :
15.03.2024

Nombre de membres
en exercice : **15**
Nombre de membres
Présents : 13
Nombre de suffrages
Exprimés : 15 dont 2
procurations
VOTES
Pour : 15 Contre : 0
Abstention : 0

L'an **deux mille vingt-quatre** et le vingt et un mars
19 heures 30 Conseil Municipal de la Commune de
BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur
SANS Christian, Maire.

Présents : **Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme**
AIMONE-CAT, MM. LIVOTI AMOUROUX,
Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE (proc.), MM.
ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS (proc.),
SANDY, AGUILA.

Absents excusés : **M. EVIN (Proc. Mme**
GRANGE), Mme COURTOUX (Proc. M.
DESHONS)

D.C.M. N°4-6

Affectation du résultat de fonctionnement 2023

Budget annexe Lotissement Pentens 2

Mme AGUILA a été élue secrétaire.

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat
de fonctionnement de l'exercice 2023, le Conseil Municipal.

D E C I D E à l'unanimité des membres présents,
d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice	66 925,00
B. Résultats antérieurs reportés	- 188 567,38
C. Résultat à affecte	- 121 642,38
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 32 000,00
E. Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00
Besoin de financement F. = D + E	32 000,00
AFFECTATION = C. = G. + H	0,00
1) G. Affectation en réserves R1068 en investissement	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002	0,00
DEFICIT REPORTE D 002	- 121 642,38

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Christian SANS

